Écriture et littérature

Plan de cours

Cours de français 601-101-MQ
Pondération 2-2-3

Pascale Prud'homme

Bureau F2115
Poste téléphonique : 3270
Adresse courriel : Pascale.Prud'homme@cegepoutaouais.qc.ca

CEGEP de l'Outaouais
Campus Félix-Leclerc
Automne 2019

Contexte du cours

Intentions éducatives

« Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines de savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.». (Ministère de l'éducation du Québec)

Aperçu général de la séquence des cours

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, comprend quatre cours. Elle tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial. En ce sens, des mesures d'aide sont prévues par les collèges pour soutenir les étudiantes et étudiants qui ont des difficultés en français, tel le cours de *Renforcement*.

Le contenu du premier cours, *Écriture et Littérature* (601-101-04), explore la littérature française ayant été écrite entre le Moyen Âge et 1850 (incluant le romantisme) et la littérature québécoise antérieures à 1900 (incluant Nelligan). Dans ce premier cours, l'étudiante ou l'étudiant doit démontrer sa compétence à rédiger une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte d'un minimum de 700 mots. **La réussite du premier cours (601-101-04) est préalable à tous les autres cours de la séquence.**

Le deuxième cours, *Littérature et imaginaire* (601-102-04), porte sur la littérature française postérieure à 1850 et sur la littérature québécoise postérieure à 1900, mais antérieure à 1960. Dans le cadre de ce deuxième cours, l'étudiante ou l'étudiant doit démontrer sa compétence à rédiger une dissertation explicative d'un minimum de 800 mots.

Le troisième cours, *Littérature et imaginaire* (601-103-04), a comme objet la littérature québécoise postérieure à 1960. L'étudiante ou l'étudiant doit démontrer sa compétence à rédiger une dissertation critique d'un minimum de 900 mots.

La pondération

Le devis du cours *Écriture et littérature* prévoit que, pour quatre heures passées en classe chaque semaine, l'équivalent de deux heures sera consacré à l'enseignement théorique et, en moyenne, deux heures seront réservées aux travaux pratiques (expérimentation en classe d'outils d'analyse, rédactions, etc.). Chaque élève devra de plus consacrer trois heures par semaine, à l'extérieur de la salle de classe, à l'étude et à la réalisation des travaux exigés.

Objectif terminal

Énoncé de la compétence à atteindre

Analyser des textes littéraires.

Contexte de la compétence à atteindre

Rédiger **individuellement**, dans une langue correcte et cohérente, une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte d'au moins **700 mots** à partir d'un extrait d'une œuvre littéraire appartenant à l'un des courants littéraires étudiés, et ce, à l'aide d'un plan, de l'extrait d'œuvre à analyser et d'outils de référence, notamment d'une grammaire et d'un dictionnaire. Ce travail se fera en classe, lors des **six dernières périodes du cours (5 h30 min).**

Éléments de la compétence

Dans son analyse, l'élève devra :

- présenter le propos du texte;
- dégager les thèmes propres au texte et reliés au courant littéraire;
- identifier les procédés stylistiques et linguistiques propres au texte;
- classer ces informations dans un plan;
- rédiger le travail dans une langue correcte et cohérente;
- réviser la production écrite.

Précision : l'élément de compétence **« Réviser et corriger le texte »** fait l'objet d'une **évaluation formative** uniquement.

Œuvres au programme et matériel à acheter

GAGNON, Anne *et al., Guide des procédés d'écriture,* Saint-Laurent, ERPI, 2014, 146 p., ISBN: 2-7613-1926-5.

MOLIÈRE, *L'Avare,* Laval, Groupe Beauchemin / Chenelière, 2007, 190p. , ISBN: 978-2-7616-5118-9

NELLIGAN, Émile, *Le Vaisseau d'or et autres poèmes,* Anjou, Éditions CEC, 2013, 224 p., ISBN: 978-2-7617-1302-3.

Un dictionnaire (*Le Petit Robert* ou *Le Larousse illustré),* un guide de conjugaison (ex: Bescherelle) et une grammaire.

L'élève devra également disposer de feuilles mobiles lignées, de surligneur, de marqueurs de pages et d'une reliure à anneaux.

À imprimer d'ICO *:*

Guide de présentation des travaux écrits, Cégep de l'Outaouais

1. Accéder au site du Cégep.
2. Entrer dans ICO.
3. Sur la première page, dans la colonne « Mes communautés », à droite, cliquer sur « boîte à outils ».
4. Sur la nouvelle page, cliquer sur *Guide méthodologique des travaux écrits.*
5. Imprimer le document.

Séquence d'apprentissage

Objectif d'apprentissage 1

Énoncé de la compétence à atteindre

Établir d'abord, dans une langue cohérente et correcte, le plan des idées, des thèmes, des procédés linguistiques, stylistiques et comiques dans *L'Avare* de Molière, et reformuler ensuite ces éléments dans un texte rendant compte de l'analyse dont certaines parties feront l'objet d'une évaluation certificative. À cela s'ajoutent un contrôle de lecture sur *L'Avare,* un contrôle de connaissances sur le XVIIe siècle et le classicisme et un autre sur des procédés d'écriture et le vocabulaire. Les travaux notés de cette étape seront exécutés en classe ou à la maison et vaudront 31 % de la note finale.

Éléments de contenu

Techniques de compréhension de textes :

- reconnaître le propos du texte étudié;
- faire l'inventaire de ses principaux thèmes;
- en relever les manifestations stylistiques et linguistiques;
- repérer les caractéristiques du courant et du genre littéraires.

Démarche et organisation de l'analyse :

- analyse du sujet;
- recherche et organisation des preuves et des arguments pertinents;
- structure des paragraphes d'introduction et de conclusion;
- notions d'enchaînements entre les idées et progression des paragraphes;
- réviser et corriger le texte. Cet élément spécifique fait l'objet d'une évaluation sommative seulement.

Théorie littéraire :

- étude de la comédie classique ;
- présentation de l'œuvre;
- contexte socio-historique de l'œuvre;
- inventaire des procédés d'écriture et comiques.

Objectif d'apprentissage 2

Énoncé de la compétence à atteindre

Rédiger, à partir d'un extrait de *L'Avare* de Molière, une analyse littéraire d'au moins **700 mots** présentant les procédés comiques, linguistiques, stylistiques et les thèmes exploités par l'auteur de l'œuvre. Cette activité consolide les éléments formels vus précédemment et vaudra 20% des points de la session. Le travail sera fait individuellement et en classe

Éléments de contenu

Consolidation des techniques de compréhension de textes, de la démarche et de l'organisation d'une analyse et de la théorie littéraire.

Objectif terminal

Énoncé de la compétence à atteindre

Rédiger individuellement une analyse littéraire d'au moins **700 mots** à partir d'un poème du recueil *Le Vaisseau d'or et autres poèmes* d'Émile Nelligan. Cette étude devra présenter les liens entre le poème à analyser et les principaux courants littéraires de l'époque au Québec, les procédés linguistiques, stylistiques et les thèmes exploités par l'auteur. Cette analyse vaudra **40%** des points de la session et sera réalisée sous forme d'activité certificative. La rédaction et la préparation du plan auront lieu lors des six dernières périodes de cours de la session. À cela s'ajouteront un contrôle de connaissances sur l'œuvre d'Émile Nelligan, la poésie et la littérature québécoise du XIXe siècle (5%) et un autre sur les figures de style (4%).

La recherche préparatoire à l'analyse se fera individuellement et en classe, lors des treizième et quatorzième semaines. Tous les documents seront ramassés par le professeur à la fin de chaque période. Ce travail final sera corrigé selon les critères de la grille annexée à ce plan d'études.

Les dernières semaines de cours seront consacrées à l'étude de l'œuvre d'Émile Nelligan, à celle des courants romantique, parnassien et symboliste, à la consolidation des éléments qui composent une analyse littéraire et prépareront ainsi à l'activité de synthèse.

Calendrier

Semaines 1-2 : Présentation des objectifs du cours
Évaluation du Centre d'aide en français
Initiation aux œuvres théâtrales et l'analyse littéraire
Analyse de sujets : théorie et exercices
Initiation aux techniques de compréhension de texte

Semaines 3-4 : Contexte sociohistorique et littéraire : le XVIIe siècle, le classicisme et la carrière de Molière
Étude des procédés de la comédie classique
Théorie de l'introduction
Activités certificatives : contrôles de lecture (durée : 10 minutes), rédaction d'une introduction (durée : 50 minutes), contrôle de connaissances (durée :10 minutes)

Semaines 5-6 : Théorie et exercices sur les procédés comiques
Analyse d'une scène de L'Avare
Figures de style
Plan, règles de rédaction et intégration de la citation
Études des procédés lexicaux et de la ponctuation
Activité certificative : rédaction partielle d'une analyse en devoir

Semaine 7 : Étude d'un acte de L'Avare de Molière
Procédés linguistiques et stylistiques
Exercices sur les transitions et la citation
Activités certificatives : rédaction d'une partie de développement (en devoir)

Semaine 8 : Théorie de la conclusion
Activités sommatives : rédaction d'une conclusion (durée : 50 minutes)

Semaines 9-10 : L'œuvre d'Émile Nelligan et la littérature québécoise du XIXe siècle
Contexte sociohistorique, le romantisme et la versification
Études de poèmes et plans d'analyses
Activité certificative : plan d'une analyse (durée : 2 x 50 minutes) et Contrôle de connaissances sur la versification, les courants et les figures de style (durée : 20 minutes)

Semaine 11 : Les courants parnassien et symboliste
La versification et figures de style
Structure des poèmes et procédés d'écriture spécifiques à ce genre littéraire, etc.
Étude de poèmes
Activité certificative : rédaction d'une partie d'analyse (durée : 2 x 50 minutes)

Semaines 12-13 : Étude de poèmes
Consolidation des acquis : l'introduction et la conclusion
Activités certificatives : rédaction d'une partie d'analyse (durée : 2x 50 minutes) et contrôle de connaissances sur le romantisme, le Parnasse, le symbolisme, la versification et les figures de style (durée : 15 minutes)

Semaines 14-15 : Consolidation des acquis
Travail préparatoire à l'analyse certificative finale et plan
Activités certificatives : rédaction de l'analyse certificative finale (durée : 6 x 50 minutes)

N.B. L'horaire et les activités peuvent changer au cours des treize premières semaines de la session pour des raisons matérielles ou pédagogiques.

Méthodes d'enseignement

Organisation du cours

Le cadre théorique
Chaque semaine, deux heures de cours seront consacrées à l'étude des œuvres au programme, à la compréhension et à l'explication de textes, à la structure de l'analyse littéraire et au protocole de présentation des travaux.

Le cadre pratique
Chaque semaine, deux heures de cours seront également consacrées à la production écrite, à la révision et à la consolidation des acquis. L'étudiant ou l'étudiante devra effectuer en classe un certain nombre de travaux plus ou moins longs qui le ou la prépareront à la rédaction d'analyses littéraires.

À l'extérieur de la classe, l'élève devra consacrer environ trois heures par semaine à la lecture des œuvres, des documents d'appoint et à préparation et à la rédaction des travaux.

Activités d'apprentissage

Méthodologie de l'analyse littéraire :

- cours magistraux;
- exercices de lecture, d'écriture et de recherche, individuellement ou en groupes;
- utilisation de documents audiovisuels;
- supervision individuelle.

Étude des œuvres:

- cours magistraux;
- travaux individuel et en groupes;
- remue-méninges et discussions.

Modalité d'évaluation

Évaluation formative

Des activités formatrices permettront à l'étudiante et à l'étudiant d'améliorer sa performance et, surtout, de la ou de le préparer aux évaluations notées. Ce seront, par exemple, des analyses de sujets, la préparation de plans, l'étude de thèmes, la cueillette de données ou la rédaction de paragraphes. Ces activités auront lieu aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe.

Évaluation certificative

Troisième et quatrième semaines : contrôle de lecture sur *L'Avare* de Molière. Durée : 10 minutes. Pondération : 3%**.**
Rédaction de l'introduction d'une analyse littéraire sur *L'Avare* de Molière. Durée : 50 minutes. Pondération : 3%.
Contrôle de connaissances sur le XVIIe siècle, le classicisme et Molière. Durée 10 min. Pondération : 3%.

Cinquième semaine : rédaction partielle, en devoir, d'une analyse littéraire sur *L'Avare* de Molière. Pondération : 5%.

Septième semaine :
En devoir : rédaction d'un paragraphe de développement d'une analyse littéraire. Pondération : 10%.

Huitième semaine : rédaction d'une conclusion. Durée : 50 minutes. Pondération : 3%.

Neuvième semaine : préparation d'un plan d'analyse littéraire. Durée : 2 x 50 minutes. Pondération : 5% Contrôle de connaissance sur le vocabulaire, les transitions et la citation. Durée : 20 minutes. Pondération : 4 %.

Onzième semaine : rédaction d'un paragraphe de développement d'une analyse. Durée : 2 x 50 min. Pondération : 10%

Douzième semaine : rédaction d'un paragraphe de développement d'une analyse. Durée : 2 x 50 min. Pondération : 10%

Treizième semaine : contrôle de connaissances sur le romantisme, le Parnasse, le symbolisme, la versification et les figures de style. Durée : 15 minutes. Pondération : 4%.

Quatorzième et quinzième semaines : Préparation de l'épreuve certificative finale.
Durée : 6 périodes (5 h 30 min.). Pondération de l'épreuve certificative : 40%.

N.B. La répartition des notes et l'horaire des travaux notés des treize premières semaines peuvent changer pour des raisons pédagogiques et matérielles.

Grille d'évaluation de l'analyse certificative finale

La grille d'évaluation du travail certificatif final est annexée à ce plan de cours et respecte la pondération suivante :
Contenu : 50%
Structure du travail : 20%
Langue : 30%.

Chaque erreur fait perdre 0,8 points, jusqu'à un maximum de 30 points. Dans un texte de 700 mots, 37,5 erreurs résultent en un zéro au critère langue. Toutes les erreurs d'orthographe d'usage et grammaticale ; de vocabulaire et de ponctuation sont pénalisées (voir les normes de correction de la langue dans les productions écrites).

Double seuil de réussite

L'élève qui obtiendra **la note *0* au critère *Langue* de l'évaluation certificative finale** ne pourra réussir le cours de français, peu importe la somme des deux autres critères (*Contenu* et *Structure*) et le résultat de ses travaux antérieurs. La **note finale maximum** de l'élève visé par cette mesure sera de **55%**. Par souci d'équité, **l'enseignante tient compte du nombre de mots que l'élève a rédigé. Le calcul de la pénalité pour les erreurs se fera selon la règle de trois.**

Évaluation de la langue dans les travaux autres que les analyses littéraires

La qualité de l'expression écrite est évaluée en tout temps dans les travaux notés. La pénalité peut s'élever jusqu'à 20% des points.

Normes de correction de la langue

Erreurs comptées autant de fois qu'elles sont répétées :

- orthographe grammaticale (mais une seule erreur quand les mots d'un groupe nominal sont tous mal accordés) ;
- homophones (à, où, ce, etc.) ;
- vocabulaire (anglicisme, termes impropres, termes familiers, répétitions abusives de mots ou d'expressions, etc.) ;
- syntaxe (absence d'un mot, principale incomplète, emploi erroné d'un temps ou d'un mode, emploi erroné d'un pronom, d'une préposition, négation incomplète, mauvais usage du point etc.) ;

- ponctuation (les erreurs aux règles générales de la ponctuation comptent pour ½ erreur) ;

Erreurs comptées une seule fois :

- Orthographe d'usage (y compris les homonymes lexicaux, par exemple **en**cré/**an**cré)
- Accents, majuscules, abréviations ½ faute

N.B. On pénalise une seule erreur par mot.

Par souci d'équité, l'enseignante tient compte du nombre de mots que l'élève a rédigé. Le calcul de la pénalité pour les erreurs se fera selon la règle de trois.

Mesures d'aide

L'étudiante ou l'étudiant qui a des difficultés peut consulter son professeur aux heures de disponibilité de ce dernier ou sur rendez-vous. De plus, les services du *Centre d'aide en français* apportent une aide supplémentaire à celles et ceux qui éprouvent des difficultés importantes en français écrit.

Incomplet temporaire

L'incomplet temporaire départemental

Pour le cours de français 601-101-MQ *Écriture et Littérature*, l'enseignante peur attribuer la note *IT* (*incomplet temporaire)* à une étudiante ou un étudiant, ce qui lui permettra de s'inscrire la session suivante au cours qui suit dans la séquence. **Il est à noter que cette mesure d'aide ne peut être appliquée à l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 0 au critère *langue* de l'évaluation certificative finale.**

Pour que l'étudiante ou l'étudiant puisse bénéficier de ce privilège, il faut que son échec au cours soit dû essentiellement à la note obtenue au critère *langue* et que toutes les conditions suivantes soient respectées. L'étudiante ou l'étudiant devra :

- avoir une note globale pour le cours comprise entre 55% et 59%;
- avoir été présent à au moins 85% de ses cours;
- avoir respecté les conditions du cours.

Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de régulariser sa situation de façon à corriger son *incomplet temporaire*. Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant est tenu de s'inscrire dès les premiers jours de la session suivante au programme offert par le *Centre d'aide en français*. À la fin de cette session, les responsables des centres font part à l'enseignante ou l'enseignant titulaire des progrès réalisés par l'étudiante ou l'étudiant. L'enseignante ou l'enseignant titulaire prend alors la décision d'accorder ou non la note de passage, selon les progrès notés.

L'incomplet temporaire institutionnel (PIEA)

« Cette mention est accordée par l'enseignante ou enseignant et doit être utilisée uniquement dans le cas d'une absence motivée à l'examen final ou après entente entre l'étudiante ou étudiant et l'enseignante ou enseignant pour un travail reporté. L'étudiante ou étudiant doit alors s'engager à compléter son évaluation selon les modalités prescrites par l'enseignante ou enseignant au plus tard avant la fin de la session régulière suivante et l'enseignante ou enseignant transmet la note au Service du cheminement scolaire. Si ce dernier n'a pas reçu de modification de note, l'étudiante ou étudiant recevra la note finale de 0 %. » (Article 8.6)

Reconnaissance du Centre d'aide en français écrit

Les élèves qui s'inscriront à l'un des programmes du Centre d'aide en français écrit et dont l'attestation, qu'ils remettront au professeur à la fin de la session, témoignerait d'une amélioration significative,

pourraient **obtenir jusqu'à trois points** qui seront ajoutés au critère langue de l'évaluation certificative finale.

Conditions :

- Avoir été présent ou présente à au moins **85 %** de ses cours ;
- avoir respecté les conditions du cours ;
- être recommandé **(e)** par la ou le responsable du centre, **c'est-à-dire avoir obtenu une attestation faisant foi des heures passées au centre d'aide et du progrès réalisé. La bonification accordée est calculée en fonction du pourcentage de progrès indiqué dans l'attestation**.
- Les points de reconnaissance accordés aux usagers et usagères du *Centre d'aide en français écrit* ne peuvent permettre la réussite du cours.

Possibilité de reprise de l'évaluation certificative finale

Afin de confirmer son jugement professionnel, l'enseignante ou l'enseignant peut offrir à une étudiante ou un étudiant, dans un souci de justice et d'équité, une reprise d'une évaluation non réussie (extrait de la PIEA).

Pour avoir droit à une reprise de l'évaluation certificative finale, l'élève devra répondre à toutes les conditions suivantes :

- Avoir obtenu entre 50% et 59% à l'épreuve certificative finale ;
- ne pas avoir obtenu la note **0** au critère langue de l'évaluation sommative finale;
- avoir obtenu une moyenne cumulative finale d'au moins 60% pour l'ensemble des évaluations faites avant l'épreuve sommative finale;
- avoir été présent ou présente à **85% des heures de cours;**
- avoir respecté l'ensemble des conditions du cours prévues au plan d'études, dont la réalisation de tous les travaux formatifs et sommatifs, et le respect des dates de remise des travaux.

Plagiat

Sont considérés de l'ordre du plagiat et de la fraude les cas suivants : les copies de plans, de travaux, l'utilisation de documents non autorisés, la falsification de données, la présentation d'un travail produit dans un autre cours ou par une autre personne ou toute autre forme d'emprunt contraire à l'éthique intellectuelle. La concertation entre étudiants concernant un travail individuel et menant à des plans ou à des travaux où plusieurs éléments sont identiques est de l'ordre du plagiat.

Le plagiat est régi par le *Règlement sur la fraude scolaire* qui stipule que « tout acte de fraude ou de plagiat doit être signalé à la Direction des études », en l'occurrence l'adjointe ou l'adjoint de secteur. L'enseignante ou l'enseignant peut attribuer la note zéro pour l'évaluation en question.

Présence au cours

Le Cégep de l'Outaouais reconnaît l'importance de la présence aux cours. L'étudiante ou l'étudiant qui s'absente à un cours ou à une partie de période de cours **doit récupérer par lui-même les apprentissages manquants,** photocopier les notes de cours et s'informer des travaux à faire auprès d'un autre élève. Aucun point n'est attribué ou enlevé que ce soit pour la présence ou l'absence aux cours. Toutefois, lorsque la présence et la participation aux cours sont explicitement liées à des objectifs et standards visés par le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), l'absence au cours peut entraîner un échec. L'élève absent a la responsabilité de photocopier les notes de cours et de s'informer des travaux à faire auprès d'un autre élève.

Toute absence à un travail noté entraîne **la note zéro**, à moins que l'élève fournisse le billet médical qui motive l'absence **avant le cours suivant.** Ce billet doit attester d'une situation grave empêchant la personne de se présenter physiquement à son évaluation.

L'élève absent pendant une période de préparation ou de rédaction d'un travail noté s'échelonnant sur plusieurs périodes de cours n'aura pas droit à du temps supplémentaire, à moins qu'un billet médical avec un diagnostic clair ne motive l'absence à la période manquée.

La ponctualité est de rigueur par respect pour l'enseignante et les autres élèves du cours. Les présences sont prises au début de chaque période de 50 minutes. L'élève qui ne peut répondre de sa présence, lors de l'appel, obtient automatiquement une absence d'une demi-heure au dossier. Il en va de même pour l'élève qui entre et sort en plein milieu d'un cours. Si vous arrivez en retard, soyez discret. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre présence soit enregistrée à la pause.

En cas de retard de l'enseignante (norme institutionnelle), il faut :

- attendre 15 minutes avant de quitter la salle;
- consulter les écrans télévisuels pour vérifier si le cours a été annulé ou si un retard a été annoncé;
- se présenter en classe au début de l'heure suivante s'il n'y a pas de message à l'écran.

Règles particulières

- À moins d'un avis contraire écrit, **tous les travaux doivent être faits individuellement**. La concertation entre élèves concernant un travail individuel et menant à des plans ou à des travaux où plusieurs éléments sont identiques constitue une forme de fraude.

- Les travaux doivent être rédigés à l'**encre bleue ou noire, à interligne double.**

- Les travaux remis en retard ne sont ni acceptés ni corrigés.

- Les travaux dont **la présentation sera jugée inacceptable** (par exemple les feuilles de cahier déchirées, froissées, tachées, les rédactions très raturées ou rédigées au crayon à mine, etc.) ne seront pas corrigés.

- Il n'y a aucune reprise, en cas d'échec, à un travail noté.

- **L'élève doit apporter à chaque cours son dictionnaire, sa grammaire et l'œuvre étudiée.**

- Seuls les élèves ayant reçu l'autorisation du Service en adaptation scolaire pourront utiliser un ordinateur portable en classe.

- Tous les appareils électroniques : téléphones, ordinateurs, baladeurs, tablettes, lecteurs MP3, etc. doivent **être éteints et rangés dans les sacs d'école.**

- Toute personne surprise **à converser en classe, ou à utiliser un appareil électronique intelligent sera expulsée du cours pour la période concernée** et devra rencontrer l'enseignante à son bureau avant de se présenter en classe. Si la situation se produit lors d'un travail noté, les élèves concernés obtiendront automatiquement la note zéro et une mention au dossier pour fraude scolaire.

Médiagraphie

Ouvrages de référence

(à consulter au besoin)

BERGER, Richard *et al. L'Épreuve uniforme de français*, Laval, Groupe Beauchemin, 1998, 222 p.

BLUCHE, François, *La vie quotidienne au temps de Louis XIV*, Paris, Hachette Littérature, 1988, 396 p.

BOUVIER, Luc et Max Roy, La Littérature québécoise au XXe siècle, Montréal, Éditions Guérin, 1996, 499 p.

DE VILLERS, Marie-Éva, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec-Amérique, 2009, 152 p.

GOOSE, André et Maurice GRÉVISSE, *Le Bon usage*, 14e édition, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2010, 1600p.

Guide de présentation des travaux écrits, Cégep de l'Outaouais.

LEMIEUX, Pierre-H., *Nelligan amoureux*, Montréal, Fides, 1992, 287p.

Les Fourberies de Scapin, Télé-Québec, mise en scène de Denise Filiatrault, 1993.

Le Violon brisé, poèmes d'Émile Nelligan choisis et interprétés par Albert Millaire, Montréal, Fides, 2008, 61p.

Monique Leyrac chante Nelligan, enregistrement du spectacle présenté au Cinéma Outremont, musique d'André Gagnon. Récitation de 32 poèmes.

PILOTE, Carole, *Français ensemble 1*, Laval, Éditions Études vivantes, 1997, 353 p.

SABBAH, Hélène *et al*., *Littérature, textes et méthode*, Ville LaSalle, Éditions Hurtubise HMH, 1997, 447 p., ISBN : 2-894-28208-7.

WYCZYNSKI, Paul, *Émile Nelligan. Sources et originalité de son œuvre*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1960, 349 p.

WYCZYNSKI, Paul, *Nelligan 1879-1941. Biographie*, Montréal, Fides, 1990 (Deuxième édition revue et corrigée), collection « Le Vaisseau d'Or», 632 p.

GRILLE D'ÉVALUATION

1. **Contenu** /50PTS	**Bon**	**À travailler**
-Nombre d'éléments de contenu exigés respecté	____	____
- Pertinence des idées principales et secondaires	____	____
-Analyse des procédés d'écriture présente et pertinente	____	____
-Clarté et cohérence de l'argumentation	____	____
- Pertinence des explications et de l'interprétation	____	____
- Richesse des explications et de l'interprétation	____	____
- Pertinence de la preuve	____	____
- Précision	____	____
-Contexte des éléments présenté et respecté	____	____
-Liens entre l'époque, la littérature et l'œuvre étudiée justes et pertinents	____	____

2. Structure du texte /20PTS	**Bon**	**À travailler**
Introduction		
Sujet amené : présence, pertinence, enchaînement des idées, richesse	____	____
Sujet posé : présence, pertinence, enchaînement des idées	____	____
Sujet divisé : présent, pertinent, complet	____	____
Développement		
Cohérence du plan	____	____
Idées principales : présentes et en début de parties	____	____
Idées secondaires : présentes	____	____
Explications et interprétation présentes	____	____
Preuves : présentes et intégrées adroitement au texte	____	____
Enchaînements et liens logiques entre les idées d'une partie ou d'un paragraphe	____	____
Transition entre les idées secondaires et les parties du développement	____	____
Qualité de l'argumentation (style impersonnel et neutre, pas de tendance à décrire les étapes du travail, à faire de la narration, de la description, ou à résumer)	____	____
Respect du protocole de présentation des citations, découpage des paragraphes, alinéa, interligne double, soulignement des titres de livres, indication du nombre de mots, etc.	____	____
Conclusion		
Sujet résumé : présent, pertinent et complet, enchaînement des idées	____	____
Sujet ouvert : présent et pertinent	____	____

3. Langue

Erreurs d'orthographe d'usage et grammaticale
Syntaxe : formulations inadéquates, phrases incomplètes, choix des pronoms, des temps de verbe, etc.
Vocabulaire : niveau de langue, impropriétés, répétitions, imprécisions, incohérence de la phrase, etc.
Ponctuation
(pénalité de 0.8 par erreur dans un texte de 700 mots) **/30PTS**

TOTAL

Codes de correction

O – ORTHOGRAPHE D'USAGE ET ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

O1 orthographe d'usage
O2 homophones
O3 minuscule / majuscule, accents, cédille, apostrophe, trait d'union, abréviation, élision, division du mot en bout de ligne, soulignement du titre d'une œuvre (1/2 faute)
O4 accord du nom, de l'adjectif et du déterminant
O5 accord du verbe avec son sujet ou conjugaison
O6 distinction entre les terminaisons en *-er*, *-é, -ez et ai*
O7 accord ou forme du participe passé, choix de l'auxiliaire
O8 choix du singulier ou du pluriel, mot invariable

S – SYNTAXE

S1 structure de la phrase de base (absence d'un sujet, d'un verbe ou d'un complément, ordre des éléments de la phrase, absence d'un élément ou élément en trop)
S2 préposition
S3 structure de la phrase négative ou interrogative
S4 juxtaposition et coordination (choix du coordonnant, construction de l'énumération, absence d'une préposition obligatoire)
S5 subordination (choix du subordonnant, absence d'une phrase matrice, subordonnée infinitive ou participiale)
S6 reprise de l'information (emploi et choix du pronom ou du déterminant, redondance)
S7 intégration des citations
S8 choix du temps et du mode des verbes

V – VOCABULAIRE

V1 sens inapproprié ou manque de précision
V2 anglicisme, registre de langue, mot inexistant ou absence de neutralité
V3 vocabulaire répétitif ou pléonasme

P – PONCTUATION

P1 présence d'une virgule entre le sujet et le verbe ou entre le verbe et son complément (1/2 faute)
P2 absence de virgule après le complément ou le marqueur de relation en tête de phrase (1/2 faute)
P3 emploi de la virgule dans la juxtaposition, la coordination ou la subordination (1/2 faute)
P4 absence de virgule pour encadrer un élément (1/2 faute)
P5 autre erreur de ponctuation (1/2 faute)